

RECTIFICATIONS DE NOMENCLATURE
CHEZ LES CHRYSOMELIDAE (Col.) :
LE GENRE PROCRIS

par P. JOLIVET

Les noms mythologiques ont été utilisés jusqu'à épuisement par LINNÉ et ses successeurs pour nommer les animaux et les plantes, mais certains ont été particulièrement prisés et utilisés à maintes reprises. C'est ainsi que Procris, fille d'un roi légendaire d'Athènes, épouse de Céphale et maîtresse de Minos, a inspiré de nombreux naturalistes. D'où une confusion dans la littérature scientifique.

Le genre *Procris* WEISE, 1901, qui désigne un Chrysomélide affine du genre *Paropsis* (Chrysomelinae, Paropsini) et vivant sur *Eucalyptus* en Australie, doit donc tomber en homonymie avec un Zygaénide (FABRICIUS, 1807); un Ténébrionide (CURTIS, 1844) et un Satyride (HERRICH SCHAFFER, 1864). Nous l'avions signalé précédemment (P. JOLIVET, Recherches sur l'aile des Chrysomeloidea, *Inst. r. Sc. Nat. Belg. Mém.*, 2 (51) : 170, 1957) et avions alors proposé le terme de *Clorindina* JOLIVET, 1957 pour le remplacer. Or dans le dernier volume du Nomenclator Zoologicus (*Zool. Soc. London*, p. 59, 1966, par EDWARDS et HOPWOOD) nous avons découvert que le vocable *Clorindina* préexistait pour un Brachiopode fossile (KHODALEVICH, 1930, *Trud. gornogeol. Inst. Ural Sverdlovsk*, 1939). Le nom *Procris* d'autre part, bien que cela ne touche en rien les lois de priorité, désigne aussi un genre d'Urticacées paléotropicales. En raison de l'homonymie du genre *Clorindina*, nous proposons donc le terme de *Clorindiella* nom. nov. pour désigner les Paropsini australiens identifiés sous le nom de *Procris* WEISE 1901 (= *Clorindina* JOLIVET, 1957).

DESCRIPTION D'UN PROSOPOCOELUS NOUVEAU
DE LA FAUNE AUSTRALE
(COL. LUCANIDAE)

par J.P. LACROIX

Parmi les Coléoptères recueillis aux Iles Salomon en 1969 par M. MOINIER nous avons découvert un Lucanide nouveau provenant de l'île de Malaïta.

Ce bel insecte appartient au genre *Prosopocoelus* du groupe du *Pr. lafertei* REICHE, et nous le dédions à M. MOINIER qui a bien voulu nous le céder.

***Prosopocoelus moinieri* n. sp.**

Espèce de grande taille, proche du *Pr. basterti* BOILEAU, mais encore plus robuste et plus massive, à taille égale des individus comparés, et facilement reconnaissable à la coloration des élytres. Ceux-ci sont bordés d'une longue tache jaune orangé s'étendant des épaules à leurs extrémités, cernant ainsi une zone médiane noire, triangulaire, à contour bisinué et s'amincissant vers l'apex.

TYPE : Holotype ♂ ; Iles Salomon, Malaïta, village, Buala VI.1969, Y. MOINIER rec. Collection de l'auteur.

Paratype ♂ ; vraisemblablement même provenance que l'holotype, coll. H. NICOLLE.

Dimensions : longueur totale : 64 mm.
mandibules : 14 mm.
largeur du pronotum : 23 mm.

♂ — Tête transverse ; bord frontal concave très échancré, se relevant en son milieu en saillie arrondie moins prononcée que chez *Pr. basterti* BOILEAU. Angles latéraux arrondis, plus marqués que sur l'espèce de référence, et se raccordant par une courbe

concave à l'angle antérieur des canthus. Cet angle quoique saillant est obtus. Côté du canthus régulièrement concave et entaillant l'œil sur sa moitié. Œil proéminent et enchassé en arrière dans la saillie de la joue. En arrière de l'œil : joue renflée fortement convexe, précédée d'une épine postoculaire aiguë.

Surface de la tête convexe en arrière, s'aplatissant vers les angles antérieurs et accentuant la saillie frontale par un méplat bien marqué à bord arrondi. Chez les exemplaires de moindre taille du *Pr. hasterti* BOILEAU, la surface de la tête se raccorde sans inflexion à la saillie frontale comme chez *Pr. lafertei* REICHE de même développement. La partie postérieure médiane est marquée par cinq points cicatriciels disposés régulièrement près du bord antérieur du pronotum, mais cette particularité n'est sûrement pas une règle.

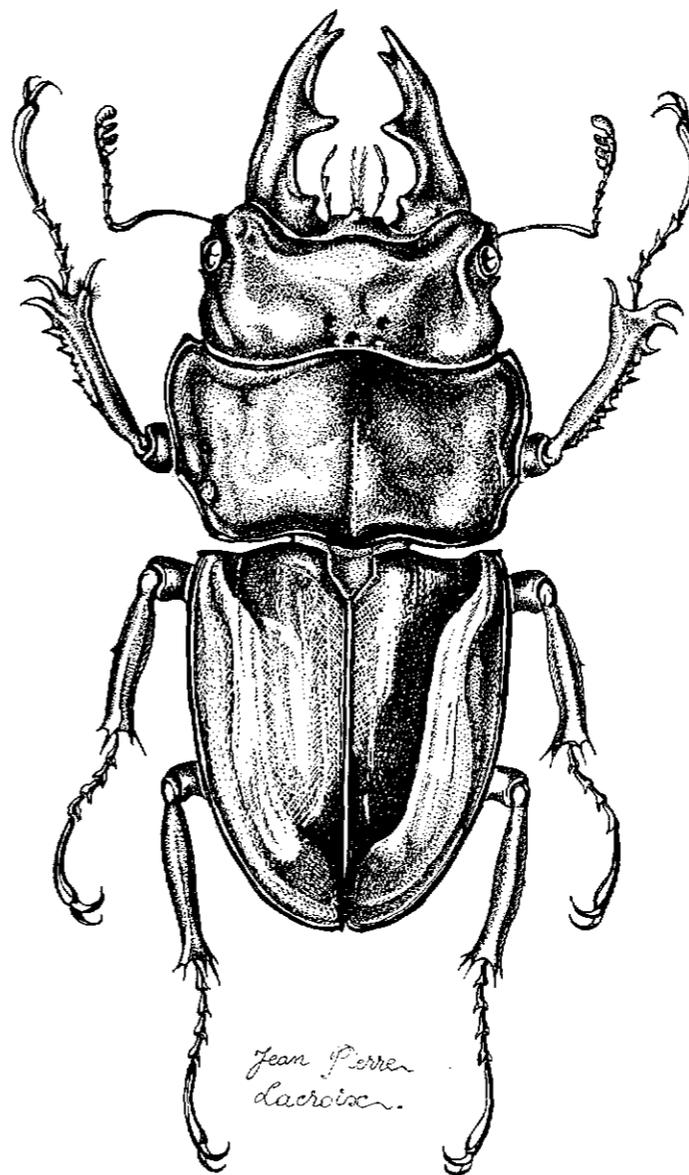
Epistome subrectangulaire à saillie médiane hémisphérique bien marquée et peu prononcée.

Mandibules relativement courtes et massives, bord externe arrondi, concave en son milieu comme chez beaucoup de *Prosopocoelus*. Bord interne armé à la base d'une dent conique arrondie au sommet et peu développée ; puis suivie d'une courbe concave allongée jusqu'à la dent médiane conique et forte, émoussée à l'apex et légèrement dirigée vers le haut.

Celle-ci est prolongée par le bord apical concave, aussi long que la première moitié de l'organe et allant jusqu'à la fourche terminale peu évasée à dents coniques courtes émoussées.

Antennes à scape aussi long que le fouet, composées de dix articles ; le 2^e court et lisse allant en s'évasant ; 3^e et 4^e subcylindriques et d'égale longueur ; 5^e et 6^e subconiques et courts ; 7^e épineux sur la face interne ; 8^e et 9^e bien développés, spongieux en forme de hache ; 10^e entièrement spongieux à contour externe convexe et contour interne concave. Les antennes sont identiques chez *Pr. hasterti* BOILEAU, les 8^e et 9^e articles plus étroits, rétrécis à l'apex. (Nous rappelons que le type de cette dernière espèce décrite par Boileau a les antennes brisées au niveau des scapes.)

Pronotum large, évasé en avant, le bord antérieur largement convexe plus prononcé que chez *Pr. hasterti* BOILEAU. Angles latéraux antérieurs bien développés débordant largement la tête. Côtés fortement convexes jusqu'à leur partie médiane concave prolongée par l'angle médian obtus à sommet arrondi. Cet angle se continue par une courbe concave rentrante jusqu'au bord posté-



Prosopocoelus moinieri n. sp. ♂

rieur à angle à peine marqué. Bordure postérieure bisinuée légèrement concave. Surface convexe séparée par un sillon médian à peine visible mais nettement dessiné. Ecusson pentagonal, peu développé.

Elytres à base subrectiligne ; angle huméral marqué d'un tubercule épineux et court ; contour régulièrement convexe se rétrécissant progressivement jusqu'aux extrémités. Surface satinée, semi brillante portant sur chaque élytre les traces de 4 à 5 côtes visibles seulement en lumière rasante.

Sur le dessous : tête à menton triangulaire plus large que chez *Pr. hasterti* BOILEAU et peu arrondi en avant, à brosses courtes et serrées orangé sombre sur l'arête frontale, surface finement granuleuse fortement concave. Sous-menton creusé parallèlement à la ligne de suture bisinuée ; bordure antérieure renflée sur sa longueur formant un bourrelé transversal débordant la largeur du menton ; partie postérieure trapézoïdale légèrement concave à surface striée. Joues concaves, satinées le long du sous-menton, avec une ponctuation cicatricielle espacée dans la zone médiane la plus creuse, cette ponctuation étant plus serrée à la base de la tête le long de la bordure prothoracique. Prosternum convexe dans sa partie médiane avançant sous la tête ; surface brillante plus mate entre les hanches derrière lesquelles celui-ci ressort en dent conique dirigée vers l'arrière à surface brillante. Mesosternum convexe ; metasternum à dépression longitudinale accentuée dont la surface est brillante sur la région médiane, puis ponctuée vers les épisternes et derrière les hanches médianes.

Pattes à fémurs forts plantés d'une ligne de soies serrées sur la face d'appui du tibia. Tibias antérieurs robustes s'évasant vers l'avant, armés de petites dents irrégulières vers l'articulation fémorale et de dents plus fortes allant en grandissant jusqu'à la fourche apicale bien détachée à dents courbes plongeantes. Tibias médians et postérieurs courts et massifs, carénés sur les bords externes et internes, armés sur le bord externe d'une épine médiane peu développée, bien moins visible que chez *Pr. hasterti* BOILEAU (sur les tibias postérieurs cette épine est si peu marquée qu'on ne la distingue qu'à la loupe binoculaire : $\times 20$). Sur le bord interne les tibias sont ornés d'une ligne de soies serrées orangé sombre allant en dégradant vers les articulations fémorales. Tarses bien développés plantés de soies orangé sur le dessous.

Coloration d'un noir dense uniforme sur la tête, le pronotum, et le disque élytral. Elytres bicolores, bordés d'une zone jaune orangé qui va en se rétrécissant de l'angle huméral à l'extrémité, bordant ainsi le V médian noir à contour dégradé. Pattes noires, tibias antérieurs brillants, tibias médians et postérieurs mats. Tarses brillants de couleur noire.

REMARQUES :

Pr. moinieri n. sp. habite l'île de Malaïta qui est la plus orientale des Salomon ; alors que *Pr. hasterti* BOILEAU occupe Bougainville.

Il est vraisemblable que *Pr. moinieri* n. sp. ne soit qu'une race géographique du *Pr. hasterti* BOILEAU et des matériels plus abondants nous permettront à l'avenir de faire le point.

Le groupe de ces *Prosopocoelus* comprend trois espèces affines s'étalant de la Nouvelle Calédonie à l'île de Bougainville (Salomon) :

- *Prosopocoelus lafertei* REICHE = Nouvelle Calédonie
= Nouvelles Hébrides
- *Prosopocoelus moinieri* n. sp. = Malaïta (Salomon)
- *Prosopocoelus hasterti* BOILEAU = Bougainville (Salomon)

Il est toutefois remarquable de constater la progression chromatique des trois espèces s'étendant d'ouest en est :

- Pr. hasterti* BOILEAU = élytres noir satiné, avec une macule jaune orangé à l'apex.
- Pr. moinieri* n. sp. = élytres bicolores, jaune orangé avec un V central noir satiné.
- Pr. lafertei* REICHE = élytres unicolores jaune orangé avec un liseré noir sur le contour et la suture élytrale.

En constatant la dispersion géographique de ce petit groupe, il est permis de supposer que les représentants des îles intermédiaires à celles citées plus haut, présentent des colorations élytrales allant du jaune orangé au noir par stades successifs comme chez les variantes asiatiques de l'*Odontolabis cuvera* HOPE.

J.P. LACROIX
Attaché du M.N.H.N. Paris
Allée des Prés de Renneuil 7
F-78 Noisy le Roi (France)